

**CALENDRIER DE LA DISCUSSION
DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2012**
(rectifié par la Conférence des Présidents du mercredi 16 novembre 2011)
actualisé au lundi 21 novembre 2011

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue ¹
Lundi 21 novembre à 14 heures 30 et le soir	Examen des articles de la première partie (suite)	7 h 30
Mardi 22 novembre à 14 heures 30 et le soir	Examen des articles de la première partie (suite)	7 h 30
Mercredi 23 novembre à 9 heures 30 et 14 heures 30	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'article 30 : évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne - Examen des articles de la première partie (suite et fin) - Explications de vote sur l'ensemble de la première partie <p style="text-align: center;"><u>Scrutin public ordinaire de droit</u></p>	<p>2 h 00</p> <p style="text-align: right;">6 h 00</p>
Jeudi 24 novembre à 9 heures 30, 16 heures 15 et le soir	<ul style="list-style-type: none"> - Justice (+ articles 52 et 52 bis) - Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation (+ articles 49, 49 bis et 49 ter) - Outre-mer 	<p>2 h 00</p> <p>1 h 30</p> <p>3 h 00</p>
Vendredi 25 novembre à 9 heures 30, 14 heures 30, le soir et, éventuellement, la nuit	<ul style="list-style-type: none"> - Écologie, développement et aménagement durables (+ articles 50, 51, 51 bis, 51 ter, 51 quater, 51 quinquies et 51 sexies) <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>budget annexe : contrôle et exploitation aériens</i> ▪ <i>compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers</i> ▪ <i>compte spécial : services nationaux de transport conventionnés de voyageurs</i> ▪ <i>compte spécial : avances au fonds d'aide à l'acquisition de véhicules propres (+ article 64 ter)</i> - Travail et emploi (+ articles 62, 62 bis, 63, 63 bis, 63 ter et 63 quater) <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>compte spécial : financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage</i> - Culture (+ articles 49 quinquies et 49 sexies) - Médias, livre et industries culturelles (+ article 52 ter) <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>compte spécial : avances à l'audiovisuel public</i> 	<p>4 h 00</p> <p>2 h 00</p> <p>1 h 45</p> <p>2 h 00</p>

¹ Pour l'examen des missions, la durée prévue comprend le temps attribué à la discussion générale et aux explications de vote sur les crédits, à l'exclusion du temps de l'examen des amendements sur les crédits et des éventuels articles rattachés qui ne peut être évalué a priori.

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue ¹
Éventuellement, samedi 26 novembre à 9 heures 30, à 14 heures 30 et le soir	- Éventuellement, discussion des missions et des articles rattachés reportés	
Lundi 28 novembre à 10 heures, 14 heures 30 et le soir	<ul style="list-style-type: none"> - Politique des territoires - Économie <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</i> - Aide publique au développement <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>compte spécial : prêts à des États étrangers</i> ▪ <i>compte spécial : engagements en faveur de la forêt dans le cadre de la lutte contre le changement climatique</i> - Solidarité, insertion et égalité des chances (+ articles 61 et 61 bis) - Défense <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>compte spécial : gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien</i> 	<ul style="list-style-type: none"> 1 h 30 1 h 45 2 h 00 2 h 00 3h 00
Mardi 29 novembre à 14 heures 30 et le soir	<ul style="list-style-type: none"> - Santé (+ articles 60, 60 bis et 60 ter) - Action extérieure de l'État - Ville et logement (+ articles 64 et 64 bis) 	<ul style="list-style-type: none"> 1 h 30 3 h 00 1 h 45

¹ Pour l'examen des missions, la durée prévue comprend le temps attribué à la discussion générale et aux explications de vote sur les crédits, **à l'exclusion** du temps de l'examen des amendements sur les crédits et des éventuels articles rattachés qui ne peut être évalué a priori.

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue ¹
<p>Samedi 3 décembre à 14 heures 30 et, éventuellement, le soir</p> <p><i>(NB : La commission des finances se réunira le matin pour examiner les amendements aux articles non rattachés de la seconde partie)</i></p>	<p>- Eventuellement, discussion des missions et des articles rattachés reportés</p> <p>- Discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits</p>	5 h 00
<p>Lundi 5 décembre à 10 heures, 14 heures 30 et le soir</p>	Discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)	10 h 00
<p>Mardi 6 décembre à 14 heures 30 et, éventuellement, le soir</p>	<p>- Éventuellement, suite et fin de la discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits</p> <p>- Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances</p> <p style="text-align: center;"><u>Scrutin public à la tribune de droit</u></p>	5 h 00

¹ Pour l'examen des missions, la durée prévue comprend le temps attribué à la discussion générale et aux explications de vote sur les crédits, **à l'exclusion** du temps de l'examen des amendements sur les crédits et des éventuels articles rattachés qui ne peut être évalué a priori.